



## Intervention Préfecture Haute-Marne 23 juin 2022

Le Pôle Action économique des douanes de Reims : Une offre de services pour les opérateurs à l'international

# Sommaire

## 1. Consolidez vos démarches avec la Cellule Conseil pour :

- a. bénéficier d'informations pratiques et réglementaires,
- b. réaliser l'étude de vos flux et de votre schéma de dédouanement,
- c. mener un entretien personnalisé dans vos locaux, dans nos bureaux ou en visioconférence.

## 2. Optimiser votre position à l'international :

- a. mettre en place les procédures douanières (dédouanement à domicile, déclaration simplifiée, dédouanement centralisé),
- b. utiliser les régimes douaniers particuliers (stockage, utilisation, transformation),
- c. obtenir les statuts d'exportateur enregistré (EE) et d'exportateur agréé (EA)

## 3. Développer votre stratégie à l'international :

- a. booster votre compétitivité par une meilleure maîtrise des notions douanières élémentaires (Espèce/ Origine/ Valeur)
- b. obtenir la certification Opérateur Économique Agréé (OEA) véritable passeport pour l'international.

## 4. Sécuriser votre activité à l'international :

- a. le RTC - Renseignement Tarifaire Contraignant : fiabiliser le code douanier de votre marchandise.
- b. l'AVD – Avis sur la Valeur en Douane : sécuriser la base de votre imposition
- c. l'IMF - Information sur le Made in France : renseignement gratuit sur le marquage « Made in France ».
- d. le RCO - Renseignement Contraignant sur l'origine.

# 1. Consolider vos démarches avec la cellule conseil locale

- a. bénéficier d'informations pratiques réglementaires,
- b. réaliser l'étude de vos flux et de votre schéma de dédouanement,
- c. préparer et mener un entretien personnalisé.

## 2. Optimiser votre position à l'international :

### a. Mettre en place les procédures douanières :

La douane vous propose des solutions adaptées à votre entreprise :

- **La déclaration simplifiée,**
- **Le dédouanement à domicile,**
- **Le dédouanement centralisé nationale (DCN).**

## b. Utiliser les régimes douaniers particuliers :

- **Le stockage :** l'autorisation d'entrepôt douanier c'est-à-dire l'entreposage en UE en attendant :
  - soit la réexportation,
  - soit la vente en UE.
- **L'utilisation :** l'admission temporaire (expositions, travaux, essais avant achat,...)
- **La transformation :** le perfectionnement actif (réparation, mise en conformité, travail à façon)

***Avantage : Les droits de douane et les taxes sont suspendues sous réserve d'une autorisation douanière et de la mise en place de garanties.***

## c. Les statuts d'exportateur enregistré et exportateur agréé

- **Pourquoi demander ces statuts ?**
  - contexte : accords de libre échanges UE-pays tiers
  - avantage : auto-certification de l'origine de sa marchandise
- **Quelles différences entre les 2 statuts ?**
  - la liste des pays concernés
  - les modalités de demande du statut

## 3. Développer votre stratégie à l'international

### a. Booster votre compétitivité par une meilleure maîtrise des notions douanières élémentaires :

**L'espèce** : dénomination qui est attribuée à la marchandise dans le tarif douanier commun

**L'origine** : nationalité de la marchandise qui se rapporte au pays dans lequel elle a été produite

**La valeur** : il s'agit de la valeur transactionnelle, c'es-à-dire le prix effectivement payé ou à payer

## 3. Développer votre stratégie à l'international

### b. Obtenir la certification Opérateur Économique Agréé (OEA) :

- Le but : sécuriser la chaîne logistique à l'international tout en fluidifiant les flux légaux,
- Une autorisation douanière européenne devenue un véritable label et un passeport à l'international, qui permet un accès prioritaire aux autorisations douanières,
- Une confiance renforcée entre la douane et l'opérateur,
- Un audit d'agrément puis des audits de suivi qui permettent de vérifier le haut niveau d'implication des sociétés dans la démarche et dans la recherche constante d'amélioration,
- Trois types d'autorisation : simplifications douanières, sûreté sécurité ou complet.



## 4. Sécuriser votre activité à l'international

Pour améliorer votre stratégie commerciale et sécuriser vos opérations commerciales, la douane vous aide :

- À classer vos marchandises via **le renseignement tarifaire contraignant (RTC)**
- A déterminer la valeur de vos marchandises via **l'avis sur la valeur en douane (AVD)**
- A déterminer l'origine de vos marchandises via **le renseignement contraignant sur l'origine (RCO)**
- **l'IMF** - Information sur le Made in France : renseignement gratuit sur le marquage « Made in France ».

**Direction Régionale des Douanes de Reims  
Pôle d'Action Économique  
110 Rue du Jard CS 70034  
51723 REIMS Cedex  
Tel : 09 70 27 80 00**

- **mél : [pae-reims@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-reims@douane.finances.gouv.fr)**